

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de VILLENEUVE-SUR-LOT
Bd. de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex - Tel : 05-53-41-53-53.

Procédure de passation : Procédure adaptée restreinte (article 27 Du Décret MP 2016)

Objet du marché : Travaux remplacement chaufferie des écoles René DESCARTES et Clément MAROT.

Durée du marché : 1 mois

Caractéristiques principales des besoins :

Remplacement des chaudières gaz, fumisteries, calorifugeages et régulations

- Marché travaux divisé en 2 lots :

- Lot n° 1 Travaux de remplacement de la chaufferie de l'école René DESCARTES.
- Lot n° 2 Travaux de remplacement de la chaufferie de l'école Clément MAROT.

- Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Date prévisionnelle de démarrage des prestations : 04 septembre 2017 sur sites

Visite obligatoire préalable à la remise des offres sur rendez-vous.

- Prix fermes global et forfaitaire

- Les variantes ne sont pas admises.

- classement CPV : 45331110-0 _ Travaux d'installation de chaudière

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Acte de candidature - Documents à produire :

- DC1* ou ancien DC4 ou lettre de candidature

- DC2* ou ancien DC5 dûment complété ou attestations s'y rapportant (dont liste des principales références)

- Attestations d'assurances en cours de validité

- Références de moins de trois ans.

* Les formulaires type DC sont disponibles sur le site du ministère des finances :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Ces documents devront être envoyés à l'attention de Mme BRAIT,
adressés par courrier ou déposés avant le **3 mai 2017 à 12 heures** à :

Mairie de Villeneuve-sur-Lot - Service Mutualisé des Marchés Publics
Bd de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés ;

- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières, par rapport à la prestation objet de la consultation, sont jugées insuffisantes.

La transmission des candidatures par voie électronique ne sera pas autorisée.

Critères de jugement des offres :

Dans la deuxième phase, après sélection des candidats

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix 60%

- Valeur technique 40%

Renseignements :

- d'ordre administratif : Service des Marchés Publics - Madame BRAIT - tel 05 53 41 51 52

- d'ordre technique : Service bâtiment - M. FOUCHARD - tel 07 86 28 72 80

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 avril 2017